

Une publication du



**LABORATOIRE
DE LA MOBILITÉ
INCLUSIVE**

Sous l'égide de FACE

Synthèse

MOBILITÉ SOLIDAIRE: pour un passage à l'échelle

Retours d'expériences
des **Rencontres Tous Mobiles**
en région

Cabinet Auxilia _ mars 2023

DÉMARCHE
Tous Mobiles



AVANT-PROPOS

Deux ans après le lancement de la démarche Tous Mobiles, dédiée à la mobilité solidaire, le Laboratoire de la Mobilité inclusive a organisé, tout au long de l'année 2022, six Rencontres Tous Mobiles en région. De cet état des lieux ressortent des enseignements et une question.

Les enseignements tout d'abord: la mobilité solidaire apparaît aujourd'hui comme un sujet mature qui s'accompagne d'une prise de conscience manifeste de la transversalité des enjeux. La question ensuite et elle est majeure: désormais, comment faire pour passer à l'échelle? Autrement dit, comment grandir, changer de taille et développer sa capacité d'action pour être en mesure de répondre aux besoins d'accompagnement des millions de Français en difficulté de mobilité?

Les recommandations et les pistes d'actions qui suivent doivent contribuer à ce passage à l'échelle. Elles s'adressent tout aussi bien à l'État, aux collectivités territoriales, qu'à l'ensemble de l'écosystème des acteurs de la mobilité solidaire.

Si le chemin est désormais tracé, il nous reste maintenant à le consolider et à le rendre possible, tous ensemble.

Francis Demoz
Délégué général
du Laboratoire de la Mobilité inclusive.

CONTEXTE ET ENSEIGNEMENTS DES RENCONTRES TOUS MOBILES EN RÉGION

Les six **Rencontres Tous Mobiles en région** constituent l'une des briques de la démarche **Tous Mobiles** initiée en 2020 par le **Laboratoire de la Mobilité inclusive**, avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires.

En partenariat avec la Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté (DIPLP), ces Rencontres ont été pensées pour favoriser la mobilisation de l'écosystème de la mobilité solidaire, au sens large du terme: collectivités — en particulier les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle de la Région, mais aussi les Départements — opérateurs de mobilité, acteurs de l'emploi, action sociale, mondes économique et associatif. Au total, près de 450 personnes ont participé aux échanges, grâce à l'implication complémentaire, selon les territoires, des DREAL, du CEREMA, du réseau Mob'in (partenaire de la Rencontre en Auvergne-Rhône-Alpes), de l'association Wimoov (partenaire de la Rencontre en Occitanie), et de certaines Régions.

L'analyse de ces échanges très riches a été confiée au Cabinet Auxilia et a permis de formuler deux enseignements et trois recommandations pour **structurer et faire passer à l'échelle les politiques locales en matière de la mobilité solidaire**, en particulier la mise en œuvre des Plans d'Actions communs en faveur de la Mobilité Solidaire (PAMS).

RENCONTRES TOUS MOBILES EN RÉGION DEUX ENSEIGNEMENTS

Un sujet désormais mature

Les Rencontres ont montré que la mobilité solidaire est désormais **un sujet mature**. La connaissance des freins, des publics et des solutions, ainsi que de leurs déclinaisons selon les différents types de territoires, est fine et largement partagée. Il en va de même du côté des besoins, qui portent principalement sur une meilleure mobilisation de l'écosystème de la mobilité solidaire, une coopération renforcée, des financements simplifiés et une meilleure valorisation de l'existant.

Une prise de conscience sur la transversalité des enjeux

Par ailleurs, l'on assiste avec ces Rencontres à une véritable **prise de conscience sur la transversalité des enjeux liés à la mobilité solidaire**, à l'interface entre différentes compétences. La diversité des acteurs organisateurs (Commissaires DIPLP, DREAL, DREETS, CEREMA, etc.) et des participants (Pôle Emploi, Départements, Missions locales, CCAS, opérateurs de la mobilité solidaire, associations...) va dans le sens d'une acception élargie de la mobilité solidaire. Cependant, certains acteurs clés ont manqué à l'appel: l'absence chronique des employeurs témoigne de la difficulté à mobiliser au-delà de l'écosystème historique de la mobilité solidaire; surtout, l'absence de la Région à plusieurs Rencontres interpelle, compte tenu de l'évolution de ses compétences depuis la Loi d'Orientation des Mobilités: chef de file de la mobilité et coordination des acteurs autour des outils de coopération de la LOM — bassins de mobilité, contrats opérationnels de mobilités, Plans d'Actions communs en faveur de la Mobilité Solidaire.

RECOMMANDATION 1

ACCÉLÉRER LA MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA MOBILITÉ SOLIDAIRE

Les Rencontres Tous Mobiles en région ont confirmé le besoin de connaissance mutuelle et de dialogue entre les acteurs de l'écosystème de la mobilité solidaire. Ces échanges sont à poursuivre dans le cadre d'une mobilisation régulière, avec plusieurs enjeux clés : partager une culture commune entre les secteurs du social et de la mobilité, mieux prendre en compte les conséquences de la crise écologique et élargir l'écosystème à d'autres acteurs comme les Autorités organisatrices de la Mobilité, les employeurs et les acteurs de l'aménagement et du logement.

Services de l'État, Pôle Emploi, Départements, Missions locales, Centres communaux d'action sociale (CCAS), opérateurs de la mobilité solidaire, associations... Ces acteurs, qui œuvrent depuis des décennies à rendre la mobilité accessible à tous, constituent un écosystème historique. Ce dernier, par sa nature disparate, est depuis longtemps confronté à **une difficulté de définition et de fédération**. Une **mobilisation plus régulière** de cet écosystème est nécessaire, au service d'une meilleure interconnaissance pour le partage d'une culture commune entre les secteurs du social, de la solidarité et de l'accès à l'emploi d'une part, et de la mobilité d'autre part.

PISTE D'ACTION Animer régulièrement des collectifs d'acteurs à l'échelle territoriale, en favorisant le partage d'expériences et la recherche d'une culture commune. À l'échelle nationale, relancer le Comité interministériel de la mobilité solidaire.

• *Pilotes pressentis* : Régions, Départements, Gouvernement (DIPLP)

Le contexte de crise écologique a des répercussions directes pour les acteurs de la mobilité solidaire. Des discours forts émergent, et **questionnent d'emblée la vision « la voiture ou rien »**, et proposent des actions concrètes appuyées sur des solutions alternatives de mobilité — vélo, voiture partagée, scooters électriques. De plus en plus, les acteurs de la mobilité solidaire cherchent à traiter l'urgence sociale vécue par leurs bénéficiaires tout en intégrant de nouvelles exigences. Pour autant, la prise de conscience partagée de ce que ces évolutions peuvent remettre en cause dans les modèles de la mobilité solidaire n'est pas là.

Ainsi, les risques de précarisation liés à la décarbonation de la mobilité concernent non seulement les publics en difficulté, mais également l'activité même de certains acteurs chargés de les accompagner. Ces évolutions et ce besoin d'adaptation rendent plus que jamais nécessaire un **élargissement de l'écosystème et des enjeux de la mobilité solidaire** à d'autres acteurs, dont notamment les Régions, lorsqu'elles ne sont pas encore impliquées, les AOM locales (Communautés de communes, Communautés d'agglomération, Communautés urbaines, Métropoles), les opérateurs de transport et de mobilité et les employeurs.

L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit de sortir des champs exclusifs du social et de la mobilité pour **questionner le rôle des politiques publiques d'aménagement du territoire dans le maintien d'une injonction à la mobilité, dont les publics en difficulté resteraient les premiers visés**. Ce sujet demeure impensé, tant par l'absence des acteurs travaillant dans le domaine de l'aménagement et du logement dans le tour de table des Rencontres en région, que par la quasi-inexistence de pistes de solutions relevant de la proximité ou de la démobilité.

PISTE D'ACTION Associer l'écosystème historique à la gouvernance globale de la mobilité dans une logique « tous publics » et « tous modes » et faire évoluer les modes de financement des acteurs historiques (encore, fortement orientés permis et voiture) pour qu'ils privilégient les solutions alternatives.

• *Pilotes pressentis* : Régions, Départements, Pôle Emploi

RECOMMANDATION 2

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE PUBLIQUE INTÉGRÉE DE LA MOBILITÉ SOLIDAIRE

Le nouveau cadre proposé par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) permet de penser la mobilité solidaire comme un pilier de la politique globale de mobilité. Ses modalités d'application restent cependant très ouvertes et invitent à interpréter les Plans d'Actions communs en faveur de la Mobilité Solidaire de manière opérationnelle. Deux leviers clés sont identifiés à ce titre : dépasser le sempiternel problème du modèle économique en assurant des financements sans couture, et s'appuyer sur les plateformes territoriales de mobilité, tout en les faisant évoluer.

En affirmant un nouveau droit, celui du droit à la mobilité, la LOM ouvre la voie à une **mobilité solidaire devenue un pilier de la politique globale de mobilité**. Les modalités d'interprétation et de mise en œuvre de sa boîte à outils restent cependant à ce stade peu explicites. De fait, les Rencontres Tous Mobiles en région montrent un manque d'appropriation prégnant des outils que la loi propose et, en particulier, des Plans d'Actions communs en faveur de la Mobilité Solidaire (PAMS), qui sont encore à l'état de concept. Ce constat invite l'ensemble des acteurs concernés à se saisir rapidement de l'opportunité et du cadre souple proposés par la LOM pour **mettre en place l'animation d'un réseau territorial piloté par les Régions, et coordonnant toute la chaîne d'acteurs intervenant dans la mobilité solidaire**.

PISTE D'ACTION Encourager une interprétation adaptée des PAMS pour permettre aux Régions et Départements de rattraper le retard pris dans la mise en œuvre d'une véritable politique publique de la mobilité solidaire avec, par exemple, des feuilles de route stratégiques communes.

- *Pilotes pressentis : Régions et Départements*

Il sera essentiel que les **prescripteurs et les financeurs soient directement impliqués à l'élaboration des PAMS**. Ils sont en effet les garants de l'intégration dans les politiques publiques de mobilité des spécificités de la mobilité solidaire : publics concernés, accompagnement individuel, solutions parfois dédiées. Or, les **AOM et les prescripteurs ont encore à progresser dans leur connaissance des dispositifs de mobilité solidaire et de la grande complexité des vulnérabilités** des publics concernés.

Par ailleurs, sur tous les territoires ayant accueilli une Rencontre Tous Mobiles en région, le besoin exprimé par les opérateurs est le même : celui de **financements sans couture, stables dans le temps et adaptés aux différentes réalités territoriales**.

PISTE D'ACTION Viser un mode de financement unique et pérenne des dispositifs de mobilité solidaire.

- *Pilotes pressentis : National : État/Pôle Emploi ; Local : Région/Département*

Pour passer à l'opérationnel, **l'outil charnière est sans conteste la plateforme de mobilité solidaire**. Les plateformes de mobilité fournissent en effet à la fois un lieu, des compétences, des services et la possibilité d'un guichet unique, tant pour les bénéficiaires, que pour leurs accompagnateurs ou encore pour les financeurs et pour les employeurs d'un territoire. Elles peuvent contribuer directement à la gouvernance locale de la mobilité, à l'échelle des bassins de mobilité notamment, et apporter une solution aux différents besoins de coopération relevés : articuler, faire connaître, renforcer, compléter. **Les plateformes de mobilité devront cependant effectuer leur propre mue**, afin de contribuer à l'enjeu majeur d'intégrer la mobilité solidaire aux politiques globales de mobilité, dans une perspective de plateformes de mobilité ouvertes à tous publics.

PISTE D'ACTION Poursuivre l'effort engagé en matière de déploiement territorial de plateformes de mobilité solidaire¹, en l'accompagnant d'un élargissement de leurs cibles et de leurs compétences, dans la perspective de « plateformes de mobilité ouvertes à tous publics »².

- *Pilotes pressentis : ¹ Régions et Départements (échelle bassins de mobilité) ; État en soutien financier si besoin ; ² Collectivités porteuses de plateformes, opérateurs de plateformes (Mob'In, Wimoov, etc).*

RECOMMANDATION 3

CONSTRUIRE UNE OFFRE DE MOBILITÉ SOLIDAIRE POUR TOUS

La grande diversité des dispositifs de mobilité solidaire et leur couverture territoriale inégale appellent à la constitution d'une offre socle pour effacer les zones blanches et harmoniser les modalités de l'intervention publique. Dans cette perspective, il sera nécessaire de mieux accompagner l'ensemble des acteurs opérationnels pour renforcer leurs connaissances et la visibilité des offres. Une partie d'entre elles pourra bénéficier à un public plus large, en appui sur la capacité d'innovation de l'écosystème de la mobilité solidaire, qu'il s'agit de soutenir.

Pour un passage à l'échelle de la mobilité solidaire, il ressort le besoin partagé d'une offre socle, quels que soient le territoire, sa densité et sa nature, dans le but d'objectiver puis d'effacer les zones blanches et d'harmoniser les modalités de l'intervention publique. **Cette offre socle s'appuierait sur des solutions bien connues, mais qui ne présentent pas aujourd'hui une couverture territoriale homogène et complète**: bilan individuel; conseil; formations, dont vélo-écoles et auto-écoles solidaires; aides financières; locations et prêts de vélos, scooters et voitures; transport d'utilité sociale; garages solidaires. La concrétisation de cette offre socle nécessite un rapprochement de la mobilité solidaire et de la mobilité «de droit commun»:

- D'une part, certains dispositifs pensés spécifiquement pour des publics cibles pourront être enrichis **dans la perspective d'une approche répondant aux besoins d'un public plus large** ;
- D'autre part, les dispositifs grand public devront nécessairement être complétés par un **accompagnement qualitatif et individualisé des publics fragiles**.

PISTE D'ACTION Définir une offre socle à l'échelle de chaque bassin de mobilité, en sortant de l'approche traditionnelle par public, en agissant simultanément sur l'accompagnement individualisé des plus fragiles et sur une adaptation des outils d'aide individuelle permettant de toucher un public plus large.

- *Pilotes pressentis*: Régions, AOM locales

Le bouquet de services composant l'offre socle nécessite une coordination territoriale des acteurs concernés, en incluant prescripteurs, accompagnants, employeurs, milieux scolaires. **Trois besoins ressortent**:

- **Accompagnement par de la formation**, de l'animation régulière et l'échange de retours d'expérience ;
- **Mise en cohérence, visibilité et accessibilité**: guichet unique, cartographie commune, maillage des territoires par des points relais de proximité (couverture territoriale des plateformes de mobilité, partenariats avec des acteurs publics ou privés locaux...);
- **Accompagnement des bénéficiaires à long terme et de bout en bout vers l'intermodalité**.

PISTE D'ACTION Accompagner et former tous les acteurs concernés, en appui sur des outils communs.

- *Pilotes pressentis*: Régions, Départements, opérateurs de plateformes de mobilité

La capacité d'innovation de l'écosystème de la mobilité solidaire est inhérente à son activité. Depuis 30 ans, des acteurs de terrain, souvent peu dotés aux plans financier et technique, **inventent des solutions sur mesure pour résoudre des situations de vie complexes et parfois douloureuses**. Cette capacité d'innovation doit être **reconnue et soutenue** dans le cadre d'expérimentations en collaboration avec les AOM locales.

PISTE D'ACTION Financer et soutenir la capacité d'innovation de l'écosystème historique, en collaboration avec les AOM locales.

- *Pilotes pressentis*: AOM, acteurs de l'innovation (start-ups, Fabrique des Mobilités, Bpifrance, Laboratoires de recherche...)

À propos du Laboratoire de la Mobilité inclusive

Le Laboratoire de la Mobilité inclusive (LMI) est une fondation¹.

Depuis sa création en 2013, le LMI soutient, en tant que think tank et do tank, le développement d'une mobilité pour tous et agit pour favoriser une mobilité plus inclusive.

Il compte 14 membres issus des sphères publiques, privées et de la société civile (ADEME, Agil'ess, Croix-Rouge française, École de conduite Française [ECF], FACE, FASTT, Fondation MACIF, Fondation TotalEnergies, Malakoff Humanis, Mob'in, Pôle emploi, Sanef Solidaire, Secours catholique, Transdev).

Le laboratoire se positionne comme un centre de ressources et d'expertises et comme un partenaire institutionnel. Il a pour missions de rassembler les acteurs concernés par le sujet (via la démarche Tous Mobiles); de produire des études pour développer une meilleure compréhension des freins et des leviers que peut représenter la mobilité; de soutenir des solutions de mobilité innovantes et durables, et de favoriser les conditions d'accès à une mobilité plus inclusive.

www.mobiliteinclusive.com

1. Le Laboratoire de la Mobilité inclusive (LMI) est une fondation abritée par la fondation FACE.

CONTACTS

Francis DEMOZ. Délégué général
f.demoz@mobiliteinclusive.com

Marc FONTANES. Directeur mobilité
marc.fontanes@auxilia-conseil.com
www.auxilia-conseil.com

**LABORATOIRE
DE LA MOBILITÉ
INCLUSIVE**

 Sous l'égide de FACE

